



## DEMANDE DE DISTINCTION | SAISON 2023 – 2024

*Pour un dirigeant, un pratiquant ou pratiquante (joueur(se), arbitre, éducateur(trice))*

Nom du club et N° d'affiliation : .....

Coordonnées du demandeur (nom, prénom) : .....

Qualité du demandeur au sein du club : .....

E-mail : ..... Tél : ...../...../...../...../.....

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA PERSONNE PROPOSEE

Nom, prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse : .....

E-mail : ..... Tél : ...../...../...../...../.....

#### **Fonction(s) exercée(s) au sein du club :**

(Précisez les années de début et fin)

Si la personne exerce encore l'activité le jour de la demande, inscrivez la mention « à ce jour ».

Président de ..... à .....

Membre du comité directeur de ..... à .....

Secrétaire de ..... à .....

Joueur de ..... à .....

Trésorier de ..... à .....

Joueuse de ..... à .....

Educateur/ Entraîneur d'équipe de ..... à ..... Arbitre de ..... à .....

#### **Argumentation (précisez les activités bénévoles au sein du club et l'historique de son parcours)**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....



### IMPORTANT

Cette personne a-t-elle exercé une fonction au sein du district Haute Marne ?

.....  
.....  
.....  
.....

**Distinctions déjà obtenues par la personne proposée (précisez les années) :**

District Haute-Marne : .....

Ligue Grand Est : .....

FFF : .....

Jeunesse & Sport : .....

### CRITERES POUR L'ATTRIBUTION DES DISTINCTIONS

Public concerné : dirigeant(e)s, joueur(se)s, arbitres, éducateur(trice)s  
Les propositions sont limitées à 1 au maximum par club et par saison.

Nombre d'années d'activité :

- **Médaille d'Or : 20 ans minimum**

- **Médaille d'Argent : 10 ans minimum**

Entre deux attributions pour une même personne, il est exigé un minimum de cinq ans.

Nul ne peut prétendre à la médaille d'Or s'il n'a pas reçu préalablement la médaille d'Argent.

### PRECISIONS IMPORTANTES

Veillez à bien compléter toutes les rubriques car toute demande incomplète ne sera pas étudiée.

Le fait d'introduire une demande **n'implique pas l'attribution systématique de la distinction.**

Après examen par le District, une réponse sera donnée à chaque demandeur.

Les distinctions seront remises lors d'une cérémonie spécifique à laquelle le récipiendaire et le demandeur seront invités.

### DELAI ET CORRESPONDANCE

Les demandes sont à retourner au plus tard le : **MARDI 04 JUIN 2024**

- PAR COURRIER : **District Haute Marne de Football - 46 rue de la Chavoie - 52000 CHAUMONT**

- PAR MAIL : [secretariat@hautemarne.fff.fr](mailto:secretariat@hautemarne.fff.fr)